

Certificat de sensibilisation à la sûreté

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport maritime et fluvial**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **311u**

Code(s) ROME : **N3101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **19/11/2012**

Mots clés : **NAVIRE**, **SECURITE**, **NAVIGATION MARITIME**, **SURETE**

Identification

Identifiant : **481**

Version du : **20/05/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTE-XT000026724882&d-ateTexte=&categorieLien=id>

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Etre affecté à bord d'un navire tenu de satisfaire aux dispositions du code ISPS (International Ship and Port Security)

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- AUCUN

Descriptif général des compétences constituant la certification

Contribuer au renforcement de la sûreté maritime par une sensibilisation accrue

Reconnaître les menaces pour la sûreté

Comprendre la nécessité et les moyens de maintenir une prise de conscience à la sûreté et de rester vigilant

Modalités générales

Notions élémentaires sûreté maritime : 0,5 h

Réglementation : 1,5 h

Signification et implications des différents niveaux de sûreté : 1 h

Techniques utilisées pour contourner les mesures de sûreté : 1,75 h

Traitement des informations et communication concernant la sûreté : 0,25 h

Liens avec le développement durable

Public visé par la certification

- Marin au commerce
- Marin à la pêche
- Marin à la plaisance

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

www.developpement-durable.gouv.fr/-Titres-ou-attestations-requis-pour.html

Compétences évaluées

www.developpement-durable.gouv.fr/-Titres-ou-requis-pour.html

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Temporaire

5 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de sensibilisation à la sûreté

Certificateur(s)

- www.developpement-durable.gouv.fr/

Centre(s) de passage/certification

- www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html

Plus d'informations

Statistiques

115 titres délivrés en 2014

Autres sources d'information

—